**Allégement des mesures de confinement sur Tahiti et Moorea**

En ce moment même, le pdt du pays et le haut-commiss ont annoncé un allégement des mesures de confinement sur Tahiti et Moorea.

Il s’agit d’un processus progressif, un processus pour une durée de 14 jours, jusqu’au 13 mai.

Le couvre-feu est maintenu mais sera décalé jusqu’à 21h.

Les lieux publics seront fermés

Tous les commerces pourront rouvrir.

Autre annonce importante : il ne sera plus nécessaire de fournir l’attestation dérogatoire.

L’Etat demande toutefois à la population de respecter les gestes barrières.

Les plages seront aussi à nouveau rouverte au public mais tout en évitent les regroupements.

La rentrée se fera de manière progressive à partir du 18 mai

**Fret, équipages : les précisions sur l’avion militaire A400M arrivé en Polynésie**

L’avion de transport militaire A400M, a atterri samedi soir au fenua, où il restera déployé un mois.

Très polyvalent, l’appareil pourra, si besoin, intervenir lors de missions d’évacuations sanitaires ou de livraisons de fret d’urgence, entre les îles de Polynésie, mais aussi vers l’extérieur.

À bord de l’appareil, 7 tonnes de marchandises, considérés comme « urgentes ». Ecoutez-le Haut-comm Dom. Sorain.

**SON SORAIN**

L’A400M est arrivé, avec à son bord un double équipage.

Autant de militaires pour lesquels « toutes les précautions nécessaires ont été prises » pour s’assurer qu’ils ne pourraient être vecteurs du Covid-19 au fenua, a insisté le contre-amiral Laurent Lebreton.

**SON CONTRE AMIRAL**

Quant à savoir : pourquoi l’A400M Atlas qui semble si adapté au pays, ne resterait-il pas en Polynésie ? C’est parce qu’il sert énormément ailleurs.

Déployer cet avion en Polynésie pour 1 mois est un « effort particulier » de l’Etat, souligne le contre-amiral.

**SON CONTRE AMIRAL**

Des propos recueillis par Charlie René.

**Coronavirus : la croisière touchée mais pas coulée ?**

La croisière a été un des secteurs les plus affectés par la pandémie.

Alors le secteur peut-il se remettre d’une telle période noire ? les professionnels locaux, en tout cas, veulent y croire.

Plusieurs géants du secteur ont donné un coup de pouce aux commissions des voyagistes pour les encourager à louer leurs cabines. Ainsi, la plupart des passagers dont le voyage a été annulé ont été compensés à hauteur de 125% du prix de leur billet… à condition de réserver dans les mois à venir.

Résultat : « On enregistre aucune annulation », sur les croisières prévues au fenua, assure Bud Gilroy, à la tête du Tahiti Cruise Club.

**SON GILROY**

Si l’optimisme est permis, les craintes sanitaires pourraient prendre le dessus, et il faudra montrer patte blanche.

**SON GILROY**

La crise devrait aussi rebattre les cartes du marché pour les destinations. La concurrence sera féroce, pointe Iotua Lenoir, spécialiste du secteur chez Tahiti Tourisme, qui, lui aussi, insiste sur la nécessaire concertation avec les populations et les tavana.

**SON TAHITI TOURISME**

La Polynésie pourra-t-elle sortir son épingle du jeu dans l’après-coronavirus ? « Elle a des arguments », répond Bud Gilroy, pour qui la pandémie va favoriser les destinations « plus nature », « plus isolées ».

D’autres estiment que ce sont surtout les « méga paquebots » qui risquent d’être boudés par les voyageurs.

Or les navires qui fréquentent le fenua sont loin d’être les plus gros du monde. Parmi les 37 navires qui ont sillonnés nos eaux en 2019, seuls 9 transportaient plus de 2 000 passagers et un seul plus de 4 000, d’après l’ISPF.

**Syndicats d’enseignants et parents d’élèves unis contre la réouverture des écoles**

C'est une longue lettre de 3 pages signée par les représentants des parents d’élèves des enseignements publics, protestants et adventistes et par les principales organisations syndicales des enseignants du public et du privé.

Tous s'opposent fermement à la réouverture probable des écoles après le déconfinement.

Les signataires estiment que le risque épidémique est encore trop grand alors qu'un 57 ème cas a été détecté il y a à peine 5 jours.

Au 1er plan des revendications des parents d’élèves et des enseignants figure le dépistage de toutes les personnes appelés à fréquenter les écoles. Ils réclament également la désinfection des établissements et des transports scolaires, et la fourniture de gel, masques et gants pour tous, ou encore la limitation des effectifs par groupe.

Les syndicats s'inquiètent aussi des conditions juridiques dans lesquelles s'exercera cette reprise. Ils estiment qu'un parent pourrait porter plainte contre un enseignant si son enfant attrapait le coronavirus.

Ils attendent à présent d'être reçus le plus rapidement possible par le Haut-commissaire et le Pdt du pays afin de discuter des mesures à prendre avant d'envisager la réouverture des établissements scolaires.

**Deux frères règlent leurs comptes à la machette**

2 frères, Maui et Marius. Maui, 31ans, est le personnage clé de l’affaire. Son casier contient de nbx condamnations, la plupart pour violences. D’ailleurs, s’il comparaissait vendredi avec son frère Marius, pour une bagarre, il y était aussi pour 2 autres dossiers : et tjs pour des histoires de violences.

Concernant cette affaire, tout est parti d’un épandage de désherbant sur son champ d’ananas. Maui, cultivateur avait acheté le produit à un couple qui tient un stand de fruits et légumes.

Mais suite à une erreur de dosage ou pas, ses ananas ont tous brûlé. L’H retourne alors au stand et saccage les denrées que le couple avait disposées sur la table. Le couple porte plainte.

2eme affaire : la bagarre qui l’a opposé à son frère Hans, au sujet d’une maison qu’il commençait à construire sur un terrain donné par leur père. Visiblement Maui n’a pas apprécié. Il se rend alors chez son frère armé d’un coupe-coupe et lui assène un coup de machette. Hans s’en tire qu’avec une légère blessure.

Le dernier acte oppose Maui à Marius. Voyant qu’on lui interdisait de planter ses ananas sur le terrain de Marius, Maui donne un coup de poing à son frère.

Marius s’empare alors d’une machette et frappe son frère.

Résultat, 9 js d’ITT pour Marius et une légère entaille pour Maui.

Le tribunal a condamné Marius à 4 mois de prison avec sursis et pour Maui, s’il a été relaxé pour les violences commises sur son frère Hans au bénéfice du doute, pour le reste, « eu égard à ses antécédents judiciaires » il a été reconnu coupable et a écopé de 4 mois de prison avec mandat de dépôt.

**Un mort dans un accident de scooter à Faa’a**

**Thonier échoué à Arutua : un barrage flottant de plus de 400 mètres va être installé**

Le gouv a lancé la 1ere étape du plan d’intervention concernant le thonier chinois échoué à Arutua.

Ainsi, il a été décidé d’installer un barrage flottant antipollution entre le navire et le lagon afin d’empêcher d’éventuelles fuites de se propager dans le lagon.

Un navire catamaran affrété à une société locale a largué les amarres vendredi à 14h, pour transporter jusqu’à Arutua une équipe de la société Odewa qui coordonne l’opération.

Sur place, tous les spécialistes seront rejoints par une équipe d’Arutua qui viendra aider à la pose des 432 mètres de barrage emportés sur le catamaran.

L’équipe d’Arutua sera ensuite chargée, une fois le barrage flottant posé, de venir régulièrement le contrôler, entretenir les ancrages et si nécessaire « l’essorer » afin d’extraire l’eau souillée par les particules de carburants.

Une fois la zone délimitée, les équipes procéderont à la pose des éléments constitutifs du barrage qui devrait être achevé d’ici mardi soir.

Une fois réalisée, cette 1ere phase permettra le déploiement dans les js, des étapes suivantes, plus longues à mettre en oeuvre, consistant en l’extraction des matières dangereuses, du poisson et des carburants.

**Les compagnies aériennes autonomes demandent une aide de l’État**

L’État vient en effet d’annoncer son soutien massif en faveur du groupe Air France pour un montant historique de 7 milliards d’euros, soit près de 45% du chiffre d’affaires annuel de la compagnie (hors KLM).

Cette aide massive permettra à Air France non seulement de faire face à la crise COVID-19, mais aussi d’honorer ses commandes d’avions nouveaux. Elle lui permettra aussi de restructurer son réseau aérien court/moyen-courrier pour affronter la concurrence étrangère qui sera encore plus vive au sortir de la crise.

Le chiffre d’affaires global des autres compagnies aériennes françaises représente environ 15% de celui d’Air France.

Ces compagnies aériennes rencontrent les mêmes difficultés qu’Air France et sont tout aussi soucieuses de renouveler leurs flottes pour améliorer leur compétitivité et participer à la transition écologique.

Le SCARA demande donc qu’un fonds d’un montant d’un milliard d’euros, proportionnel à ce qu’Air France a obtenu de l’État, soit mis en place en urgence pour aider les compagnies aériennes françaises n’appartenant pas au groupe Air France à faire face à la crise actuelle et à préparer leur avenir.